

CONDITIONS DE VIE

1° LOGEMENT

Loyer de 400 € (T2 / T3) à 1400 € pour 1 T4.

2 mois de caution à l'entrée + le premier mois d'avance + parfois, 1 mois de frais d'agence.

Les surfaces sont en général plus grandes qu'en France, la qualité des prestations très inégale...

Il n'y a pas d'impôts locaux.

S'assurer que le logement est équipé d'une réserve d'eau (tinaco : 500 €) et d'un inverseur + batteries (minimum : 1200 €) pour faire face aux coupures d'eau et d'électricité.

Faire attention à la situation géographique du logement (bruit, transports et sécurité).

2° TRANSPORTS

Transports publics chaotiques...il faut donc :

Soit avoir son propre véhicule mais cher à l'achat ; (la pratique du vélo est « téméraire » dans la circulation locale)

Soit se déplacer en taxi (environ 6 € la course) ou UBER (sécurisé et souvent moins cher que le taxi).

Soit prendre le métro local (0,50 €, par trajet), si l'on habite à proximité d'une station.

3° DEPENSES QUOTIDIENNES – On trouve de tout à tous les prix à Saint-Domingue.

La nourriture locale est relativement bon marché, les autres produits importés coûtent de 2 à 3 fois le prix français.

4° CULTURE, LOISIRS

Saint-Domingue n'est pas Paris, il existe cependant des théâtres, cinémas et de nombreux festivals. L'Alliance Française propose quelques manifestations culturelles ; la vraie richesse culturelle est ici, nature et relations humaines...

5° SANTE

Attention : durant les 3 premiers mois, « le résident à recrutement différé », en disponibilité, peut être couvert par la MGEN, si vous en faites la demande et en réglant les cotisations.

Le coût de la santé est cher (consultation à 40 € minimum pour un généraliste et pouvant aller jusqu'à 100 € pour un spécialiste). Les soins semblent être de qualité. Toutefois, si vous suivez déjà un traitement à long terme, il est bon de rapporter ses médicaments de France.

L'assurance rapatriement est obligatoire dès votre arrivée en poste. Pour les adhérents de la MGEN, il suffit d'en faire la demande avant votre départ.

6° DEMENAGEMENT

Les fonctionnaires ne paient pas de taxes douanières mais certains frais, conséquents, sont à prévoir (papiers, gardiennage, location du conteneur, déplacement du conteneur, agent de douanes éventuellement, etc.) ; cependant, recevoir son déménagement permet de goûter aux joies des lenteurs et des complexités (doux euphémisme) administratives...

Si vous optez pour un déménagement, veuillez prendre contact avec le Secrétariat de l'établissement **avant d'entamer les démarches.**

Attention, avec les appareils qui fonctionnent en 220 V. ici le courant est en 110 V et en 60 Hertz. (comme aux Etats-Unis).

7° SITUATION LOCALE - SECURITE

Le coût de la vie est élevé à l'heure actuelle. Saint-Domingue est une grande ville où il règne le même type d'insécurité que dans nos grandes villes, il faut donc rester toujours vigilant.